

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 23 juin 2017

1^{ère}Commission
N°CD-2017-3-1-1

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

COMMUNICATION
GESTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE
EXERCICE 2016

Résumé : Communication relative aux opérations financières mises en oeuvre au cours de l'exercice 2016 en application de la délégation au Président du Conseil départemental en matière de gestion de la dette.

Par délibérations CG-2015-3-1-3 du 2 avril 2015 et CG-2015-4-1-4 du 16 avril 2015 relatives aux délégations de compétences du Conseil départemental au Président du Conseil départemental, l'Assemblée a délégué, conformément aux dispositions de l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et en application de la loi démocratie de proximité du 27 février 2002, la réalisation des emprunts et des opérations financières nécessaires à la gestion de la dette départementale.

Conformément à la législation concernée, la présente communication a pour objet de vous informer des actes pris dans le cadre de la délégation au cours de l'exercice 2016.

Dans ce cadre, au 1^{er} janvier 2016, l'encours de la dette départementale s'élevait à 438 234 616,38 €. Après le remboursement du capital de l'exercice pour un montant de 42 262 804,32 €, les remboursements anticipés à hauteur de 27 874 999,97 €, la réalisation des nouveaux emprunts pour 3 313 074 € et le refinancement de 27 M€, la dette départementale atteint au 31 décembre 2016 un volume de 398 409 886,09 €, soit une diminution de 9,1 % par rapport à l'exercice précédent et de 19,5 % (96,3 M€) en considérant les deux dernières années.

L'encours de la dette par habitant a diminué fortement passant de 580 €/hab. en 2015 à 525 €/hab. en 2016, se rapprochant ainsi du niveau moyen de la strate (500 €/hab. en 2015).

De la même manière, le montant d'annuité de la dette s'est réduit de 6 % entre 2015 et 2016 (55,2 M€ en 2015 et 51,9 M€ en 2016). Cette évolution est due principalement à la baisse du remboursement des intérêts (-16 %), le remboursement du capital, quant à lui, a diminué de 3,4 % entre 2015 et 2016.

A titre de comparaison, l'annuité de la dette par habitant s'est établie à 73 €/hab. en 2015 et 68 €/hab. en 2016, la moyenne de la strate se situant à 62 €/hab. en 2015.

Sous les effets des remboursements en capital, de la faiblesse du nouvel emprunt et de l'accroissement de l'épargne brute (68,8 M€ en 2015 et 80,4 M€ en 2016), notre capacité de désendettement (en année) s'améliore en passant à 5 ans au 31/12/2016, contre 6,4 ans en 2015 et 7,1 en 2014.

Le ratio de l'encours de la dette rapporté aux recettes réelles de fonctionnement, exprimant le poids de la dette par rapport aux recettes courantes, s'améliore également diminuant de 65,1 % en 2015 (50,6 % la moyenne de la strate) à 58,8 % en 2016.

1. Les réalisations nouvelles à hauteur de 3 313 074 €

Le volume d'emprunt inscrit au BP 2016 s'élevait à 20 M€. Cette inscription a été diminuée en DM1 et DM2 de 7,2 M€, pour atteindre au final 12,8 M€.

Dans le cadre de l'enveloppe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) destinée au financement des projets universitaires, des opérations de construction-rénovation des collèges et autres bâtiments publics, ainsi que des opérations de valorisation des déchets, notre collectivité a souscrit en 2014 trois contrats avec la CDC pour un montant total de 17,9 M€ au taux du Livret A + 1 %. Ces emprunts offrent la particularité de présenter une longue phase de mobilisation.

Deux de ces contrats ont fait l'objet d'un encaissement au 1^{er} février 2016 pour un montant de 3,3 M€. Aucune consultation concernant les nouveaux financements n'a ainsi été lancée cette année.

2. Remboursement par anticipation et refinancement

Les inscriptions budgétaires pour les opérations de refinancement de la dette se sont élevées en 2016 à 52 521 000 €.

Courant d'année 2016, le département a saisi l'opportunité de la détente constatée sur les marges bancaires pour procéder à des remboursements d'emprunts par anticipation à hauteur de 27,9 M€. Les deux prêts concernés contractés en 2011-2013 étaient indexés sur Euribor majoré des marges bancaires de 1,40 % et 1,30 %.

La consultation lancée le 4 mars 2016 pour un volume de 27 M€ d'emprunt a abouti à la réalisation d'un emprunt à taux fixe auprès de la banque HELABA. La souplesse de la proposition, construite à partir de la courbe SWAP majorée de 0,60% de marge, nous a permis de bénéficier des cotations baissières des SWAP à cette période et de fixer le taux à un niveau particulièrement intéressant de 1,11 %. Par ailleurs, nous avons négocié qu'aucun frais complémentaire ne soit appliqué à ce contrat.

Le gain de l'opération de refinancement, par équivalence à un EUR3M, a été chiffré à 586 K€ sur la durée des prêts. De plus, cette opération, qui n'a donné lieu à aucune indemnité de remboursement, a généré une économie budgétaire de 76 K€ correspondant aux flux des échéances non versées courant de l'année.

De cette manière, à la clôture de l'exercice, le recours à l'emprunt s'est élevé à 30 313 074 €, dont 27 M€ de refinancement.

3. La gestion des Crédits Long Terme Renouvelables (CLTR ou Revolving) et de ligne de trésorerie.

Au 1^{er} janvier 2016, le Département disposait d'un encours de dette en revolving de 26 049 072 €. Dans le contexte des indices négatifs, les remboursements infra annuels n'avaient plus d'impact sur nos frais financiers.

Par ailleurs, afin de garantir une couverture des besoins financiers ponctuels et une souplesse de gestion, plusieurs établissements financiers ont été consultés en vue de la mise en place d'une ouverture de crédit à court terme d'un montant de 20 M€. L'offre de la Caisse d'Épargne, présentant les plus faibles commissions d'engagement et de non utilisation, a été retenue après négociation.

4. Synthèse de la structure

Au 31 décembre 2016, le taux moyen de la dette s'élève à 2,17 % (en diminution de 16 points de base par rapport à la fin 2015), pour une moyenne de la strate de 2,33 %. En effet, les marges bancaires sur le stock de dette à taux variable sont majoritairement basses et bien positionnées, de même que les derniers contrats à taux fixe. Seul l'ancien stock de dette contractée durant la période 2002-2011, principalement à taux fixe, génère des intérêts importants.

La durée résiduelle moyenne (restant avant l'extinction totale) de la dette départementale est de 11 ans et 4 mois et la durée de vie moyenne (nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette) est de 6 ans au 31/12/2017. Le rapport entre ces deux durées atteste la prépondérance de l'amortissement linéaire de nos emprunts (type d'amortissement générant le moins de frais financiers).

Sa structure présente une répartition de 58,2 % de taux fixe, dont 8,8 % en taux structuré (fixe annulable et fixe à barrière), et 41,8 % de taux variable, dont 1,0 % basé sur le différentiel entre l'inflation européenne et l'inflation française.

Le taux moyen de la dette à taux fixe est largement supérieur aux conditions actuelles des marchés financiers (le taux moyen pour les 23 emprunts à taux fixe, non structuré, est de 3,13 %) et sa durée de vie moyenne est plus longue (12,80 ans) que celle du reste de la dette. Aucune opération de remboursement anticipé et de refinancement sur les mêmes conditions de durée n'est envisageable du fait de pénalités contractuelles systématiques trop défavorables.

Le taux moyen de la dette à taux variable non structuré, qui constitue un enjeu majeur pour les opérations de réaménagement, est de 0,55 % et sa durée de vie moyenne est légèrement plus courte (10,78 ans) que celle du reste de la dette. La proportion de taux variable aura tendance à diminuer un peu au cours des prochaines années. Ces emprunts permettent de profiter des index court terme très faible et/ou négatifs et ainsi de réduire les frais financiers tout en apportant une souplesse de gestion en raison de l'absence (ou d'une faible) indemnité de remboursement anticipé.

Au sens de la Charte de Bonne Conduite, la dette du département du Haut-Rhin présente une bonne structure : 90,2 % de l'encours est indexé sur un risque 1A, 6,6 % sur du 2B, 2,2 % sur 2C et 1 % sur du 3E.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de cette communication.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN